

Philosophie

Structure générale

Pilier principal de Master 60 ECTS

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Enseignements en Philosophie	24	1	Obl.	Non	Non	Note 1
Séminaires obligatoires	6	1	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	2	Obl.	Non	Non	Note 3
Total	60					

Renforcement pour l'obtention d'un pilier à 90 ECTS 30 ECTS

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Enseignements en Philosophie	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 1
Total	30					

Pilier secondaire de Master 30 ECTS

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Enseignements en Philosophie	24	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 1
Séminaires obligatoires	6	1	Obl.	Non	Non	
Total	30					

Philosophie

Pilier principal de Master

60 ECTS

1ère année

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Enseignements en philosophie (Note 1)				24		Obl.	
4 Séminaires II		2h par séminaire	A ou P	6 ECTS par séminaire	S	Obl.	Eval. int. + EX O 30' pour chaque séminaire (Note 2)
Séminaires obligatoires				6		Obl.	
Proséminaire 1			A ou P	3	S	Obl.	EX E 3H
Proséminaire 2			A ou P	3	S	Obl.	Eval. Int
Total 1ère année				30			

2ème année

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Mémoire				30		Obl.	
Mémoire de Master et colloque de recherche		2h	A + P	30	M (+ST)	Obl.	Note 3
Total 2ème année				30			
Total 1ère et 2ème années				60			

Renforcement pour l'obtention d'un pilier à 90 ECTS

30 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Enseignements en philosophie (Note 1)				30		Obl.	
5 Séminaires II		2h par séminaire	A ou P	6 ECTS par séminaire	S	Obl.	Eval. int. + EX O 30' pour chaque séminaire (Note 2)

Philosophie

Total 1ère et 2ème années

30

Philosophie

Pilier secondaire de Master

30 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Enseignements en philosophie (Note 1)				24		Obl.	
4 Séminaires II		2h par séminaire	A ou P	6 ECTS par séminaire	S	Obl.	Eval. int. + EX O 30' pour chaque séminaire (Note 2)
Séminaires obligatoires				6		Obl.	
Proséminaire 1			A ou P	3	S	Obl.	EX E 3H
Proséminaire 2			A ou P	3	S	Obl.	Eval. Int
Total 1ère et 2ème années				30			

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Abréviations

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	Obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	Opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O = Oral	P = Printemps

Philosophie**Remarques générales**

1) Dans le cadre des accords BeNeFri, l'étudiant-e de l'UniNE est libre de valider des crédits dans les plans d'études du Master de philosophie de l'UNIFR ou de l'UniBE, en 1ère et en 2ème années. L'étudiant-e immatriculé-e à l'UniNE rédige son mémoire sous la direction d'un-e professeur-e à Neuchâtel. Une co-direction inter-universitaire est possible.

2) L'étudiant-e de l'UNIFR est libre de valider autant de crédits qu'elle/il veut, et où elle/il veut, dans le plan d'études du Master de l'UniNE. Elle/il n'est pas obligé-e de suivre les modules en leur entier. Elle/il peut suivre un ou plusieurs séminaires des modules sans en suivre d'autres.

Note 1

L'étudiant-e peut librement valider des crédits en philosophie dans les plans d'études du Master de l'UNIFR ou de l'UniBE dans le cadre du module "Enseignement", en tout ou en partie. Un éventuel surplus de crédits sera indiqué dans le Supplément au diplôme. Une fois le choix des quatre séminaires arrêté, chacun des enseignements devient obligatoire.

Note 2

Les évaluations composées d'un examen de session et d'une évaluation interne sont considérées d'un point de vue réglementaire comme des évaluations internes et ne peuvent faire l'objet du report d'une session. Important: veuillez consulter la rubrique "mobilité" de l'onglet "plan d'études du site de l'Institut de philosophie:

<https://www.unine.ch/philo/home/plans-detudes/mobilite.html>

Note 3

Le mémoire peut être un mémoire théorique ou un mémoire professionnalisant. Dans le second cas il est rédigé dans le cadre d'un stage, en accord avec le professeur et l'institution concernés.¶

Remarque

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit:

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début de semestre.